

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

La nature se respecte Bien vivre ensemble à la campagne

Plusieurs exploitants agricoles constatent que certains propriétaires de chiens laissent leurs animaux faire leurs besoins dans les champs sans utiliser les sachets mis à disposition pour ramasser les déjections ou déposent ceux-ci aux abords ou dans les finages.

Nous tenons à rappeler ici quelques règles élémentaires :

- L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail, veuillez donc ramasser les déjections de chien. Les avortements de bovins en sont souvent la première conséquence.
- Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents, les chiens doivent être tenus en laisse.
- Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux ; les vaches protègent leurs veaux, veuillez donc garder vos distances et rester calmes.
- Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée, merci de respecter les clôtures et de refermer les barrières. Veuillez également ne pas distendre les fils de clôtures en leur marchant dessus.
- Les détritiques dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont mortelles pour les animaux, veuillez ne pas jeter les déchets dans la nature.
- Afin de ne pas gêner le passage des machines agricoles et de ne pas endommager les cultures, veuillez éviter les parcs sauvages.

Le Conseil communal et la commission des pâturages